

## Compte rendu de la réunion du 23 octobre 2020

### Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Dominique CHARTIER, Christine DELATOUR, Daniel FERTIN, David LAHAYE, Nicolas LESCUREUX, Michel SZELAG

### Membres absents excusés

Olivier MARIVAN, Eric LAGRANGE

---

### Accueil des nouveaux membres de la commission

José VIÉ souhaite la bienvenue à Dominique CHARTIER et Nicolas LESCUREUX, nouveaux membres de la commission, et leur explique le fonctionnement de la CTD.

Il précise que les sujets traités sont ceux inscrits à l'ordre du jour et ajoute qu'il ne faut pas hésiter à intervenir, à faire des propositions. En fin de réunion, un tour de table permet à chacun d'aborder des questions diverses. Les décisions prises découlent, en cas de désaccord, d'un vote.

### Point sur le championnat

Rappel : les feuilles bleues sont à envoyer à l'adresse mail : bizot89@orange.fr et les feuilles blanches à : christinedelatour891@gmail.com

1ère journée de championnat du 27/09/20	
Carton jaune (amende de 3 €)	Clément DAUDET (La Celle-Saint-Cyr 2)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Stade Auxerrois (feuillelet blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Maxime MESERE (La Celle-Saint-Cyr 2)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville
<u>Cas particulier</u> :	
↳ l'arbitre de la rencontre Villeblevin / Cléry n'était pas licencié le jour du match : score du match Villeblevin / Cléry : 0-3 et 0 pt pour Villeblevin	

**2ème journée de championnat du 04/10/20**

Carton jaune (amende de 3 €)	Youssef DEKAKI (ACSRA) Jean-Michel PAVÉ (Stade Auxerrois)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	La Selle-sur-le-Bied (manque n° de licence du dirigeant)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Yohan LOPES et Thomas DA SILVA (Gron Véron)
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Eveil Sénonais</u> score match Eveil Sénonais / Rosoy 2 : 0-3 et -1 pt pour Eveil Sénonais qui devra verser une indemnité kilométrique de 4,86 € à Rosoy 2 par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Fontaine-la-Gaillarde

**3ème journée de championnat du 11/10/20**

Carton jaune (amende de 3 €)	Kévin GENDE (Laroche 1)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Stade Auxerrois et Bussy-en-Othe (feuillet bleu) Saint-Siméon (feuillet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Pont-sur-Yonne (manque nom du dirigeant)
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Eveil Sénonais</u> score match Chemilly-sur-Yonne 1 / Eveil Sénonais : 3-0 et -1 pt pour Eveil Sénonais

**4ème journée de championnat du 18/10/20**

Carton jaune (amende de 3 €)	Richard MICHOU (Diges-Pourrain)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Guerchy
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Villeneuve-l'Archevêque (manque nom du dirigeant)
Défaut de mise à jour des listes de joueurs (amende de 16 €)	La Celle-Saint-Cyr 2
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Venoy</u> score match Saint-Siméon / Venoy : 3-0 et -1 pt pour Venoy qui devra se déplacer au match retour du 21 mars 2021
Forfait général (amende de 50 €)	Eveil Sénonais
<u>Cas particulier</u> :	
↪ le dirigeant de Rosoy 2 n'était pas licencié le jour du match : score du match Rosoy 2 / La Celle-Saint-Cyr 1 : 0-3 et 0 pt pour Rosoy 2	

**Reports de matches**

Lorsqu'un report est accordé à une équipe suite à la déclaration d'un cas avéré COVID ou d'un cas contact, le club devra envoyer au responsable des reports, dans les 10 jours qui suivent, un justificatif de réalisation d'un test auprès d'un laboratoire (adresse mail : report.forfait@gmail.com).

**11 novembre 2020**

Mailly-la-Ville / Larochoise 1  
Saint-Martin Paron 1 / Piedalloues 1  
Saint-Julien-du-Sault / Espoir Club Auxerre  
Escamps / Saint-Martin Paron 2  
ACSRA / Les Bréandès

ASOF Aubeois / Beines  
Larochoise 2 / Chevannes  
Vanne Noé 1 / Piedalloues 2  
Fontaine-la-Gaillarde / Domats  
La Selle-sur-le-Bied / Senan FC  
Ormoy / La Celle-Saint-Cyr 2

#### **6 décembre 2020**

Appoigny / ASOF Aubeois  
Vanne Noé 2 / Villeblevin  
Cléry / Rosoy 1  
La Celle-Saint-Cyr 1 / Bazoches  
La Celle-Saint-Cyr 2 / Saint-Siméon

#### **20 décembre 2020**

Champs-sur-Yonne / Vanne Noé 1  
Domats / Vanne Noé 2

#### **10 janvier 2021**

Saint-Martin Paron 2 / FC Saint-Martin FMC 1  
Vanne Noé 1 / Chevannes

#### **24 janvier 2021**

Vanne Noé 2 / Migennes

#### **28 février 2021**

Piedalloues 1 / Saint-Julien-du-Sault

#### **4 avril 2021**

Villeblevin / Pont-sur-Yonne

#### **16 mai 2021**

Espoir club Auxerre / Saint-Martin Paron 1

## **Formation des arbitres**

La formation prévue samedi 17 octobre 2020 a été annulée en raison du faible nombre de candidats inscrits (3 candidats). Elle sera de nouveau programmée en mars 2021 afin d'éviter aux clubs de descendre dans le groupe inférieur la saison suivante.

Un arbitre départemental, Olivier MARIVAN, a passé l'épreuve pratique et a été reçu arbitre régional. Il lui reste à passer le tronc commun et à suivre une formation PSC1 pour valider son diplôme.

## **Tirage de la coupe de l'Yonne**

Voir tableaux en pièces jointes, également visibles sur le site

51 équipes se sont inscrites pour participer à la Coupe. Pour la 1ère journée de Coupe du dimanche 8 novembre 2020, les équipes seront réparties en 2 zones géographiques équilibrées (25 équipes dans la zone nord et 26 équipes dans la zone sud). Après les matches de poule, il sera mis fin à ces zones.

### **Zone Nord (25 équipes) soit 5 groupes de 5**

Qualifiés à compter des 1/8èmes de finales :

↳ Coupe Challenge

- les "1ers" de chaque groupe + les 3 meilleurs "2èmes" (tous groupes confondus)

↳ Coupe Consolante

les 2 derniers "2èmes" + les "3èmes" de chaque groupe + le meilleur "4ème" (tous groupes confondus)

## **Zone Sud (26 équipes) soit 1 groupe de 6 et 4 groupes de 5**

Qualifiés à compter des 1/8èmes de finales :

↳ Coupe Challenge

les "1ers" de chaque groupe + le "2ème" du groupe de 6 + les 2 meilleurs "2èmes" des groupes de 5

↳ Coupe Consolante

les 2 derniers "2èmes" des groupes de 5 + les "3èmes" de chaque groupe + le "4ème" du groupe de 6

Rappel du règlement : les matches de Coupe ne peuvent pas être reportés et inversion du terrain lorsqu'il est impraticable. Tout forfait, déclaré ou non, en Coupe, entraînera une suppression de 2 points au Championnat.

Les ex-aequo seront départagés successivement par le nombre de points, le golavérage particulier, le golavérage général, la meilleure attaque, la meilleure défense puis par le tirage au sort.

Il n'y a pas de prolongation durant les phases de poules.

## **Point Coupe Nationale**

Résultat du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Gauthier du 18 octobre

ACL Herin (59) / Laroche : 1 - 2

FC Leforest B (62) / ASOFA : forfait de Leforest B

Vanne Noé / Communaux de Douai (59) : reporté au 01/11/20

US Vred B (59) / Saint-Martin : 0 - 1

Fontaine-la-Gaillarde / FC Noyelles-les-Seclin (59) : 0 - 12

## **Questions diverses**

➤ La commission fait appel à candidatures pour organiser les finales de Coupe le 6 juin 2021 ainsi que pour accueillir les clubs à la réunion annuelle du 25 juin 2021.

➤ Les clubs peuvent se procurer des nouvelles feuilles de match :

- sur le secteur du Sénonais : auprès de Christine DELATOUR (la contacter au préalable au 06.74.22.86.88 ou par mail : christinedelatour891@gmail.com)

- sur le secteur du Migennois : auprès d'Eric MASSÉ (tél : 07.67.78.19.17 - mail : eric.masse@gmail.com)

- sur le secteur de l'Auxerrois : récupérer les feuilles de match directement au siège de l'UFOLEP au 57 avenue des Clairions du lundi au jeudi ou auprès de Marie-Claude MOREAU (tél : 06.86.71.08.08 – mail : bizot89@orange.fr)

➤ En raison du contexte sanitaire, le tournoi en salle prévu le 24 janvier 2021 ne pourra pas avoir lieu. Ce dimanche sera une journée de rattrapage.

**Date de la prochaine réunion vendredi 13 novembre 2020**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

La Secrétaire  
Marie-Claude MOREAU